Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 119 (1968)

Heft: 7-8

Artikel: Bienne et sa région

Autor: Haag, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-765575

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bienne et sa région

Par *E. Haag*, Bienne

Oxf. 904

Au début de septembre de cette année, nous aurons le plaisir et l'honneur de recevoir les forestiers suisses en notre ville. 105 ans se seront écoulés depuis la dernière réunion suisse chez nous. Diverses excursions nous conduiront dans une contrée pleine de contrastes et de charmes. Son lac, la plaine du Seeland avec son agriculture et ses forêts, une ville industrielle à cheval sur la frontière des langues et cette belle côte du Jura qui sépare le plateau du pays jurassien.

Nous nous devons de vous présenter cette contrée qui vous hébergera les 5, 6 et 7 septembre 1968.

Dans une plaquette hebdomadaire, vouée aux visiteurs de notre cité et devant les rendre attentifs à ses particularités, nous trouvons l'introduction suivante :

Bienne se fait un grand plaisir de vous acceuillir.

68 000 habitants. Rues spacieuses, animation à toutes les heures du jour, beaux établissements, magasins modernes aux vitrines présentées avec goût. On jurerait qu'elle compte 250 000 habitants. Bienne est une ville moderne, active, vivante. Et pourtant, à deux pas du centre, on découvre une vieille cité pittoresque, colorée. A dix minutes de la gare, ce sont les quais, un port, des plages, à dix minutes aussi, deux funiculaires qui mènent à 700 mètres et à 1000 mètres d'altitude. Même des gorges profondes sont aux portes de la ville.

C'est la ville où l'homme d'affaires peut amener sa famille en été. Ville de congrès par excellence, ville-étape, magnifique centre d'excursions. Vous vous y attacherez, vous y reviendrez.

Ces quelques paroles font brièvement allusion à tous ce que peut révéler notre cité et ses alentours. Elles éveillent la curiosité des visiteurs et il est, semble-t-il, de notre devoir de vous présenter notre ville et la région qui l'entoure d'une façon quelque peu plus approfondie. De bonne grâce, nous allons tenter de contenter cette envie de mieux la connaître en nous arrêtant en quelques points de sa géographie, de son histoire, de son économie, de ses sites.

Nous ne croyons pas qu'il faille situer Bienne dans tous ses détails géographiques. Nous pourrions les prélever dans quelque manuel de géographie.

L'agglomération de Bienne se trouve dans le Seeland bernois et au pied

du Jura. L'altitude moyenne est de 440 m. Paysanne et artisanale qu'elle était jusqu'au milieu du siècle passé, elle est devenue une cité industrielle. Qui dit Bienne, pense « horlogerie ». Quelques grandes manufactures en sont l'apanage et y font sa réputation mondiale. Toutefois, il serait faux de penser que cette célèbre horlogerie en est la seule industrie. La fabrication de machines a pris un essor plus grand encore et nous sommes fiers d'avoir chez nous des entreprises dont le renom s'en va bien au-delà de nos frontières. Nous ne pensons pas qu'il nous incombe de vous faire un long exposé garni de chiffres, de graphiques et de tableaux sur cette activité industrielle.

Permettez-nous quelques considérations relatives au paysage, à sa structure et à sa valeur.

La ville de Bienne occupe un territoire de 2158 ha. 20 % de cette surface est construite ou vouée à l'être ces prochaines années. Prés et champs, l'ultime réserve pour le futur développement de la cité, recouvrent encore 17 % de cette surface. Les places de sports et les parcs n'atteignent pas 2 %. Par contre, la forêt s'étend sur près de 44 % de cette surface. Malgré la grande étendue en immeubles, maisons-tours, le paysage biennois vu des hauteurs est dominé par les forêts. Pour une ville comme la nôtre, cette répartition représente certes quelques désavantages relatifs à l'évolution, à l'accroissements de cette ville qui au cours des trois dernières décades a connu un développement semblable à une explosion. La population a passé de 35 000 à 68 000 âmes. L'agglomération même présente le même phénomène. De 45 000, cette population a passé à 90 000 habitants.

A quelques exceptions près, notre ville se voit acculée aux forêts et aux rives du lac.

Il semble donc que les forêts mettent un frein à un développement que l'on pensait continu. Or, nous connaissons l'ampleur des problèmes que cause cette évolution, cette concentration de l'industrie et de la population. Nous n'allons pas nous attarder aux bienfaisantes fonctions que ces forêts biennoises sont appelées à remplir aujourd'hui déjà et demain surtout.

Nous relevons que la ville n'est pas propriétaire de ces forêts. A raison de 95 %, elles appartiennent à l'Etat de Berne et aux corporations bourgeoisiales de notre cité. 5 % sont propriété des particuliers.

En histoire, Bienne ne peut se retourner sur un passé glorieux. Elle ne joua aucun rôle important. Elle n'influença certainement pas l'histoire de notre pays. 1220 semble être l'année de sa fondation. Après des années d'évolution favorable, elle se vit en 1366 retranchée par un incendie ordonné par l'évêque Jean de Vienne, mécontent de ses sujets biennois. Grâce à des relations amicales avec Berne, Soleure et Fribourg et vu les difficultés que rencontrait l'Evêché de Bâle, notre ville réussit à se soustraire à cette régence épiscopale pour devenir ville libre jusqu'en l'année 1798. Dès cette date et jusqu'en 1815, Bienne fut investie dans le département Jura de la France impériale.

En 1815, au Congrès de Vienne, notre ville fut reçue au sein de la Confédération. Elle fut englobée dans le canton de Berne.

En parlant de Bienne, l'on pense bien vite à ce bilinguisme intégral en une ville de près de 70 000 habitants. Le voisinage immédiat de la région romande, les multiples contacts d'ordre militaire, commercial et économique avec les contrées sises au nord et à l'ouest de la ville sont à la source de ce bilinguisme. Toutefois, l'allemand seul était langue officielle jusqu'au milieu du siècle écoulé. L'introduction de l'horlogerie et l'exode des gens du Jura neuchâtelois et bernois vers Bienne provoquèrent une intensification du bilinguisme. La langue française devint à son tour langue officielle. Les écoles, les institutions politiques, les ordonnances, les décrets, les noms de rue, les discussions, les entretiens se font en deux langues. Ce bilinguisme présente certes de gros avantages. Il a aussi certains désavantages au point de vue de la culture et il cause de grosses dépenses supplémentaires aux organes officiels. La vie politique, elle aussi, s'en ressent. Il arrive bien souvent que la langue va au-delà de certaines opinions politiques. Il est juste de parler de tiraillements, par contre nous ne connaissons pas de tensions entre les deux groupes linguistiques chez nous.

Quelques mots encore au sujet de notre vieille ville. Elle n'est pas très vaste. Elle est mignonne. Elle mérite une visite. Ses fontaines, certaines de ses façades, ses enseignes, ses arcades lui donnent un cachet tout particulier.

Permettez-nous de vous dire quelques mots des forêts de la Bourgeoisie de Bienne, corporation de droit public possédant quelques 1350 ha de forêt et près de 700 ha de terrains agricoles et alpages.

Voilà plus de 120 ans que ces propriétés sont gérées par un inspecteur forestier.

Ces forêts sont divisées en trois triages, dont nous vous donnons les caractéristiques.

Triages	*Surface*	*Volume*	*par ha*	*Rés.*	*Feuil.*	*Classes de grosseur*			
	ha	*m³*	*m³*	*%*	*%*	*%*	*%*	*%*	*%*
1er tr.	752	227 224	310	59	41	27	35	24	14
2ème tr.	323	74 145	230	60	40	22	32	28	18
3ème tr.	179	60 319	340	78	22	12	23	28	37
Total	1254	361 688	288	—	—	—	—	—	—

Les quotités s'élèvent à 7100, 1100 et 730 m³, soit 8930 m³ au total en produits principaux.

Le volume sur pied apparaît faible. Toutefois, nous tenons à relever que la totalité des forêts se trouve sur des sols du Jura. Les exploitations pour la période 1966/67 présentent les chiffres suivants:

Exploitations totales	:	15 734 m³	(100 %)
Bois de service	:	7 380 m³	(47 %)
Bois de feu	:	2 982 m³	(19 %)
Résineux	:	11 894 m³	(76 %)
Feuillers	:	3 840 m³	(24 %)

La forte surexploitation découle des dégâts causés par la tempête (7000 m³) et des bris de neige dans un reboisement d'épicéas (3000 m³).

Comme la plupart des propriétaires forestiers, la Bourgeoisie de Bienne n'échappe pas à toutes les difficultés qui ont surgi au cours des deux dernières années. La baisse des prix spectaculaire et la mévente du bois de feu placent les autorités devant des problèmes dont les solutions sont fort difficiles. Elles fournissent tous les efforts qui devront lui permettre de sortir de cette fâcheuse ornière. Ni la motorisation ou la rationalisation seules permettront d'atteindre le but fixé. Il s'agira de simplifier certaines opérations et d'en laisser tomber d'autres. Il s'agit de peser tous les facteurs avant de prendre des décisions, pouvant être lourdes de conséquence.

L'espoir de surmonter toutes les difficultés présentes, renforce la volonté de conserver cette indépendance qui est chère à cette corporation.

Bienne, centre d'excursions! Notre ville et ses environs présentent une foule de possibilités. Son lac avec l'île de St-Pierre qui servi de refuge à Jean-Jacques Rousseau. Ces rives avec leurs magnifiques vignes d'une part et leurs vergers d'autre part. Ces forêts du plateau avec leurs vestiges romains et celtiques. Les gorges du Taubenloch avec leurs joyeuses cascades. Les hauteurs d'Evilard et de Macolin avec son école fédérale de sport. Le vallon d'Orvin avec les sites reposants de Jorat. Et enfin, les hauteurs de Chasseral d'où la vue plane sur un panorama impressionnant: la plaine fertile et les Alpes resplendissantes nous laissant deviner les beautés du Valais. Et au-delà des premières chaînes du Jura, se trouvent les Franches-Montagnes, région unique en Suisse avec ses pâturages-boisés et son aspect sévère nous laissant parfois entrevoir un cachet nordique.

Mesdames et Messieurs, Bienne et ses environs vous attendent en ce début de septembre 1968. Nous nous efforcerons de vous procurer des journées agréables, pleines de plaisir et de bonne humeur. Nous vous attendons en cette année 1968. Vos visites ultérieures nous ferons toujours plaisir.

Soyez les bienvenus chez nous!